

Bases et pratique de l'éclairage pour le spectacle vivant

A l'issue de cette formation, les participant·e·s maîtriseront les bases de la chaîne lumière et de la mise en œuvre d'un système d'éclairage pour le spectacle vivant.

OBJECTIFS (Compétences)

Analyser et quantifier la transmission des ondes lumineuses et ses effets sur l'œil humain
Choisir un luminaire en fonction de ses possibilités optiques
Choisir un luminaire en fonction de son type de lampe
Utiliser les filtres de couleur
Mettre en œuvre les synthèses additives et soustractives
Choisir un projecteur en fonction de ses caractéristiques
Réaliser le synoptique de la distribution électrique d'un système d'éclairage
Mettre en œuvre les liaisons entre gradateurs, jeux d'orgues et projecteurs asservis
Effectuer le réglage de chaque type de projecteurs traditionnels et à LED
Lire et réaliser un plan de feu simple
Gérer les principales fonctions d'une console lumière traditionnelle
Réaliser une conduite lumière simple
Accueillir un petit spectacle en lumière
Effectuer le démontage et le conditionnement du matériel d'éclairage

CONTENU

Technologie

La chaîne lumière du Tableau Général Basse Tension, aux projecteurs :
Description, étude et analyse de tous les éléments de la chaîne lumière

Etude et utilisation des différents types de lampes et de projecteurs traditionnels et à LED

Initiation à l'optique géométrique et notions de colorimétrie

Les gradateurs - principes et utilisation

La télécommande : le DMX 512

Bases de la distribution électrique pour la lumière :

Synoptique, connectique, calculs simples et choix des câbles

La console d'éclairage - les bases

Mise en œuvre

Mise en œuvre, installation, réglages et programmation

L'installation, les principes techniques et la sécurité des installations

Le câblage, les règles de mise en œuvre, principes et précautions

Les réglages lumière, principes, vocabulaire, méthodes

La conduite lumière, les consoles, principes et outils de programmation, la restitution.

Durée | 10 jours (70 H)

Lieu(x) | TSV
Théâtre Jérôme Savary
(Villeneuve-les-Maguelone)

Effectif | 2 à 6 participant·e·s

Coût | 3 850 € *

Intervenant·e·s | Cathy GRACIA
Thierry LENAIN

(la liste des intervenant·e·s peut être sujette à modifications)

Public | Ce module s'adresse à toute personne désirant se former aux bases de l'éclairage de spectacle

Pré-requis | Aucun

Outils | Salle de cours
Salle de spectacle
Matériel de distribution électrique
Projecteurs traditionnels et à LED, gradateurs, jeux d'orgues
(Congo Jr, ETC GIO, Grand Ma2)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION

Etude des systèmes et appareils utilisés suivie de mises en pratique personnalisées.

Mise en situation à l'installation, aux réglages et à l'exploitation d'un système d'éclairage scénique permettant une valuation des acquis par contrôle continu. L'éclairage d'un spectacle en conditions réelles sera réalisé en fin de formation (Les horaires de certains jours au cours de la deuxième semaine de formation sont susceptibles de varier, notamment en soirée, afin d'optimiser l'organisation pratique du spectacle).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous remplissez en ligne une fiche d'inscription et nous envoyez par mail l'ensemble des pièces complémentaires demandées.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

Un accusé de réception vous est adressé dès que nous sommes en possession de l'ensemble des pièces demandées.

Afin que vous puissiez effectuer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de votre formation, un devis vous sera envoyé.

Pour tout projet de formation, vous pouvez faire appel à un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

Ce dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé est ouvert à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle.

Il inclut un entretien individuel, un conseil visant à définir son projet professionnel, et un accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet.

Il pourra également faire le point avec vous sur vos possibilités de financements.

Adressez-vous à votre OPCO (Afdas, Uniformation etc.), à France Travail, l'APEC, une mission locale, CAP emploi...

ACCESSIBILITÉ



Si vous avez des besoins d'aménagement spécifiques, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible.

* Pour un financement via France Travail, le montant de la prise en charge est plafonné à 2 499 €. Un supplément pourra vous être demandé.

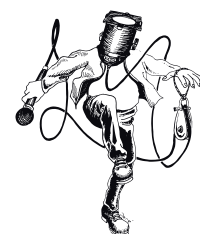
Pour des formations intra-entreprise, le devis sera établi sur demande.

Validation

Attestation faisant état des résultats après évaluation

Type d'action

Action de formation - Développement de compétences des salarié.e.s.
Non certifiant



Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION